

La CAPD



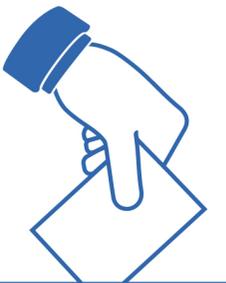
Commission Administrative
Paritaire Départementale

Ses missions

- RDV de carrière et temps partiels : étude des recours individuels
- Recrutement : refus de titularisation, licenciement, personnels en situation de handicap
- Formation : refus de formation ou d'utilisation du compte personnel de formation
- Questions disciplinaires

**Qui
vote ?**

Les professeur·es des écoles, les
instituteur·trices et les PsyEN détaché·es



Je
vote



LE CSA-M



Comité Social d'Administration Ministériel

Ses missions

- La répartition des moyens
- Le plan d'action égalité professionnelle
- Le fonctionnement et l'organisation du service
- Les textes réglementaires concernant les personnels
- Les Lignes Directrices de Gestion (mobilité et avancement)
- La protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à la sécurité des agent·es dans leur travail



*Ce vote détermine le poids
de chaque syndicat*

**Qui
vote ?**

Tous les personnels relevant du Ministère
de l'Education Nationale



Je
vote 

LE CSA-A

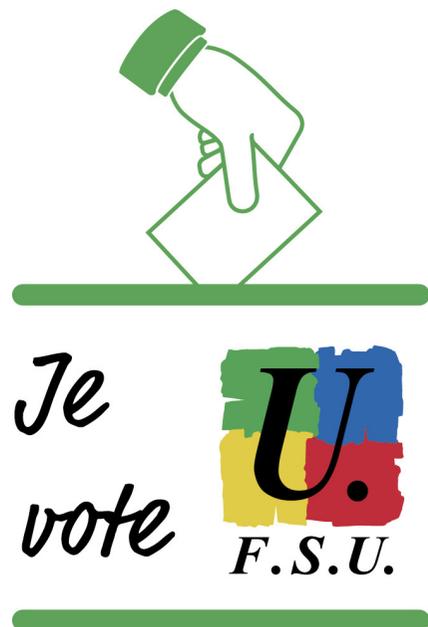


Comité Social d'Administration Académique

Ses missions

- la déclinaison académique des règles de mobilité et de promotion
- la répartition des postes entre les départements
- le recrutement sur la liste complémentaire
- le plan de formation académique
- les questions relatives aux AESH
- le plan académique égalité professionnelle femmes / hommes

Qui vote ? Tous les personnels relevant du Ministère de l'Education Nationale exerçant dans l'académie



LA CCP



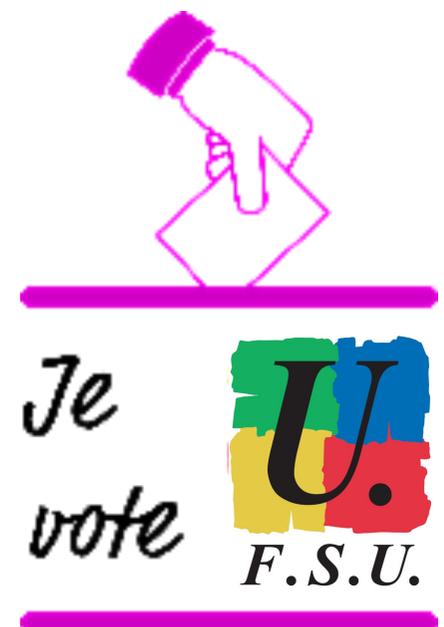
Commission Consultative Paritaire

Ses missions

- Étude des recours sur l'évaluation individuelle
- Licenciement
- Situation des personnels en situation de handicap
- Questions disciplinaires

**Qui
vote ?**

Les AESH, les AED,
les enseignant·es contractuel·les



AUTRES VOTES

CCSA

Commission Consultative Spéciale
Académique, traitant spécifiquement des
directeurs·trices d'établissements spécialisés

Qui vote ? Les directeurs et directrices
d'établissements spécialisés

CCPA

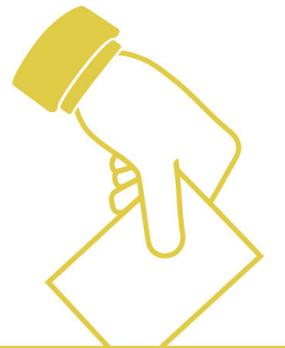
Commission Consultative Paritaire
Académique traitant spécifiquement des
directeurs·trices adjoint·e chargé·es de SEGPA

Qui vote ? Les directeurs et directrices
adjoint·es de SEGPA

CAPN et CAPA

Commission Administrative
Paritaire nationale et
académique communes à
tous les personnels
exerçant dans le 2nd degré,
aux PsyEN et aux PEGC

Qui vote ? Les PsyEN
et les PEGC



Je
vote 
F.S.U.

Instances sans vote direct

Formation spécialisée SSCT

Santé Sécurité et Conditions de Travail

- Actions de prévention en matière de santé, sécurité et condition de travail
- enquête annuelle et saisine de tout danger grave

CSA-D (Départemental)

Comité social d'administration départemental

- Les moyens dont la carte scolaire
- Le fonctionnement du service (stagiaires, listes complémentaires, plan de formation, AESH...)

**Qui
siège ?**

Les sièges sont répartis en fonction des résultats obtenus au CSA académique

Conseil médical

L'étude des situations médicales (congés longue maladie / longue durée, accidents du travail, maladies imputables au service...)

CDAS

Commission départementale d'aide sociale

La répartition des moyens pour l'action sociale en faveur des personnels

